paralysés, tout comme ceux des cultivateurs an-

glais, à l'heure qu'il est.

Et l'honorable M. Laurier nous dit encore: "Nous ne laisserons aucune trace de protection. Tout vestige de protection devra disparaître." Mais s'il ne doit plus y avoir de protection où trouverons-nous les 35 ou 36 millions dont nous avons besoin pour faire honneur aux affaires du pays? Vraiment, j'ignore où ils pourront les trouver. Cela ne me paraît pas clair.
On les entend dire: "laissez-nous seulement

arriver au pouvoir, vous nous verrez proposer telle ou telle politique." Je leur demande de dire, des maintenant, ce qu'ils se proposent de faire. Qu'ils déclarent au pays ce qu'ils veulent, et de quelles sources ils tireront ces 36 millions. Le chef de l'opposition, à Winnipeg, a déclaré: "Nous imposerons des droits sur les matières premières, c'està dire, sur les articles dont provient le revenu. Mais quelle sera notre position, aussitôt que ces droits seront imposés sur la matière première? Qu'entendez-vous par matière première? Le sucre, le coton, la ficelle à lier, pour n'en mentionner que quelques-unes.

Prenez le sucre, l'article le plus important d'importation dans ce pays. Nous savons bien que sous le gouvernement Mackenzie, nos fabriques de sucre ont dû fermer leurs portes avec une taxe de 40 pour 100 sur la matière fabriquée, et une forte

taxe sur la matière première.

Le ministre des Finances a dit, l'autre jour, dans son discours, que si le gouvernement consentait à rétablir les droits ordinaires imposés sur les sucres, il pourrait faire disparaître le déficit actuel et faire voir an peuple, d'une manière tangible, où il supprimait le revenu pour répondre aux besoins et aux exigences du peuple et lui donner des arti-

cles à bon marché.

L'opposition demande à grands cris des articles à on marché. Elle dit qu'elle réduira les taxes et donnera au peuple des articles à bon marché. Elle dit que si le libre-échange était adopté, les cultivateurs pourraient vivre sans misère, aucune. Mais une fois que vous aurez adopté ce libre-échange et que vous aurez taxé ces matières, comme elle le dit, afin de prélever le revenu, nous verrons immédiatement où nous en serons. Prenez l'article du Mettez un ou deux centins par livre sur le coton produit aux Etats-Unis et vous ferez disparaître complètement l'industrie du coton en ce pays. En déclarant cela, je ne crains pas la contradiction. Je vous assure, M. l'Orateur et vous, honorables messieurs, que c'est là un problème très sérieux. Nous ne pouvons pas, dans le moment actuel, imposer cette taxe sur le coton.

En ce qui concerne le fil d'engerbage, fabriqué de jute ordinaire, c'est aussi un produit du cultivateur ; il n'est pas produit ici. C'est une de ces matières que les cultivateurs emploient beaucoup aujourd'hui pour lier leur grain. Dès que vous imposez une taxe sur cet article, les cultivateurs se plaignent. Mais ce n'est pas ce que font les conservateurs; les libéraux se proposent de le faire, parce qu'ils désirent prélever un revenu et le seul moyen qu'ils aient de prélever un revenu, d'après les principes du libre échange, c'est d'imposer une taxe sur les matières premières au moyen desquelles, aujourd'hui, avec la politique du parti conservateur, l'on procure des produits à bon marché au peuple de notre pays; et cette politique, nous l'Empire, ont répondu : Non, messieurs, plutôt que nous proposons de la conserver et nous sommes d'abdiquer ces principes, nous retournerons chez

décidés à la protéger autant que nous pouvons le faire. Il existe un grand principe qu'il est nécessaire que notre population soutienne : c'est de défendre et de maintenir notre tarif défensif, de créer nos industries et de conserver notre marché national.

Nous savons parfaitement bien ce que la protection a fait dans le passé et ce qu'elle fait actuellement. Ceux qui on visité l'exposition universelle de Chicago et qui ont vu ks produits extraordinaires des industries protégees d'Allemagne et de France, ont dû observer d'un coup d'œil ce que ces pays ont accompli par l'adoption du principe

de protection.

Et puis, si nous considérous la Russie, nous voyons que l'on y a obtenu des résultats analogues. Ce pays a eu le libre-échange pendant un certain temps; mais, en 1819, l'homme d'Etat distingué, le coute Nesseldorf, convainquit les principales autorités qu'il était opportun de changer le système de tarif et, depuis cette époque, cet empire a joui d'un système protecteur. De là le progrès et la prospérité du pays et sa condition satisfaisante, au point de vue des finances : de là le développement de ses industries et de ses ressources jusqu'aujourd'hui et la Russie est considérée comme une des grandes puissances de l'univers, et une puissance parfaitement décidée à maintenir le système protecteur au moyen duquel ses industries se sont développées et ont prospéré.

Permettez-moi de dire quelques mots au sujet de la république voisine. D'après le professeur Thompson, une des plus grandes autorités en économie politique que nous ayons eue depuis un siècle, le tarif des États-Unis a été changé au moins neuf fois et, en quatre circonstances différentes, toute la charpente du système de tarif a été détruite et Maintenant, par le bill Wilson, qui reconstruite. donne un tarif protecteur plus élevé que tout tarif adopté dans ce pays, le peuple américain est décidé à laisser subsister les principes de protection et à conserver la charpente du tarif pendant au moins un quart de siècle. Nous savons parfaitement que le peuple de ce pays a fait tout en son pouvoir pour favoriser le principe de la réciprocité entre le Cauada et les États-Unis. En quatorze circonstances, au moins, nos hommes publics ont aborde les chefs du gouvernement de Washington et, durant toute cette période, une fois, seulement, en 1854, ils ont réussi ; et dès que ce traité de réciprocité fut terminé, en 1866, l'on y mit fin presque instantanément et, malgré les efforts faits par les hommes d'Etat anglais, malgré les efforts de nos hommes publics canadiens, il nous a été impossible, jusqu'anjourd'hui, d'adopter un système commercial qui fût acceptable aux autorités américaines depuis l'abrogation de ce traité de réciprocité.

On a blamé nos hommes publics à ce sujet. Feu sir John Thompson et le chef actuel de la Chambre lorsqu'ils visiterent Washington, durant l'administration de feu M. Blaine, ont tout fait pour favoriser les principes de la réciprocité. Mais on leura dit : Messieurs, nous ne pouvons pas accorder de réciprocité entre les États Unis et le Canada à moins que vous n'établissiez des droits différentiels contre l'Angleterre. Ces hommes publics, comme de vrais patriotes, ayant à cœur le bien-être du pays, reconnaissant ce que la Grande-Bretagne a fait pour le Canada et combien nous désirons rester attachés à l'Empire, ont répondu : Non, messieurs, plutôt que